

Drummondville, le 5 juin 2023
Aux membres de l'AGISQ

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE
CONVOCATION À TOUS LES MEMBRES**

Vous êtes cordialement invitée (invité) à assister à la 63e assemblée générale annuelle 2022-2023 de l'Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec qui se tiendra:

DATE ET HEURE: le jeudi 8 juin 2023 à 12 h

L'Assemblée se déroulera de façon virtuelle avec l'application Teams. La procédure suivra sous peu.

Le président du conseil d'administration de l'AGISQ,
Alexandre Allard, AMA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alexandre Allard', is placed below the printed name.

**ORDRE DU JOUR
8 juin 2023, 12 h**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du président et de la secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 juin 2022
6. Finances
 - 6.1 Présentation des états financiers 2022-2023
 - 6.2 Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024
 - 6.3 Nomination de l'auditeur pour le mandat 2023-2024
7. Présentation du rapport annuel
8. Planification stratégique

9. Planification des activités 2023-2024 par Mme Lise Chagnon
10. Ratification des actes des administrateurs
11. Présentation des membres du conseil d'administration et nomination des officiers
12. Levée de l'assemblée

Le président du conseil d'administration de l'AGISQ,
Alexandre Allard, AMA



N.B.:

Procédures d'assemblée: voir Règlement numéro 1 de l'AGISQ, article 10

Droit de vote : en regard de l'article 10.9 du Règlement numéro 1 de l'AGISQ, a droit de vote à l'assemblée générale le membre régulier en règle à la dernière journée de l'exercice financier précédent.

Veillez prendre note que dans la poursuite du virage vert, les documents pour l'assemblée générale annuelle seront disponibles sur le site internet de l'AGISQ, dans la section réservée aux membres, sous l'onglet « Assemblée générale annuelle ». Merci de votre compréhension.